
Le feu de Montferrand

Parchemin de 1232, document unique, écrit en latin, relatant la présence de meurtriers et d'incendiaires près de Clermont et Montferrand.

Aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, dans le fonds de Montferrand (cote AA 10), existe un petit parchemin, en bon état, qui évoque l'accord intervenu entre les habitants de Clermont et ceux de Montferrand. Scellé en novembre 1232, pour une durée de cinq ans, cet accord concerne la capture des homicides et des incendiaires dans la région. Le texte en latin, d'une quinzaine de lignes, semble avoir été réalisé à l'initiative des habitants eux mêmes, mais il est vraisemblable que les deux seigneurs des deux bourgades, l'évêque de Clermont, Hugues de la Tour, et Guillaume, le comte Dauphin, aient été tenus au courant de l'affaire. Ce document révèle donc que les deux villes, si souvent

rivales, savent aussi s'entendre pour répondre à un péril commun. Ce péril des incendiaires n'apparaît pas dans d'autres pièces d'archives. Il est donc difficile d'évaluer sa gravité et de connaître ses causes réelles.

Un siècle de paix

Rappelons simplement que depuis 1212, le roi de France, par l'intermédiaire de la famille Dampierre, a pris une partie de la province qui appartenait au comte d'Auvergne, le long de la vallée de l'Allier. Cette terre royale d'Auvergne est promise en apanage au jeune Alphonse, frère de Saint-Louis, et futur comte de Poitiers et de Toulouse. Alphonse prend réellement possession de son apanage en 1241.

La venue des Capétiens en Auvergne favorise plutôt la paix et l'ordre, et perturbe les querelles féodales, si nombreuses au siècle précédent.

"Cet accord de 1232 ne semble pas avoir été renouvelé par la suite, preuve sans doute que le problème des bandits fut réglé une fois pour toutes", conclut Josiane Teyssot. L'Association "Il était une fois Montferrand" reprend ainsi ce texte de 1232 et essaie de restituer le climat d'une de ces grandes peurs collectives, souvent irrationnelles, qu'a connues plusieurs reprises le monde médiéval.